

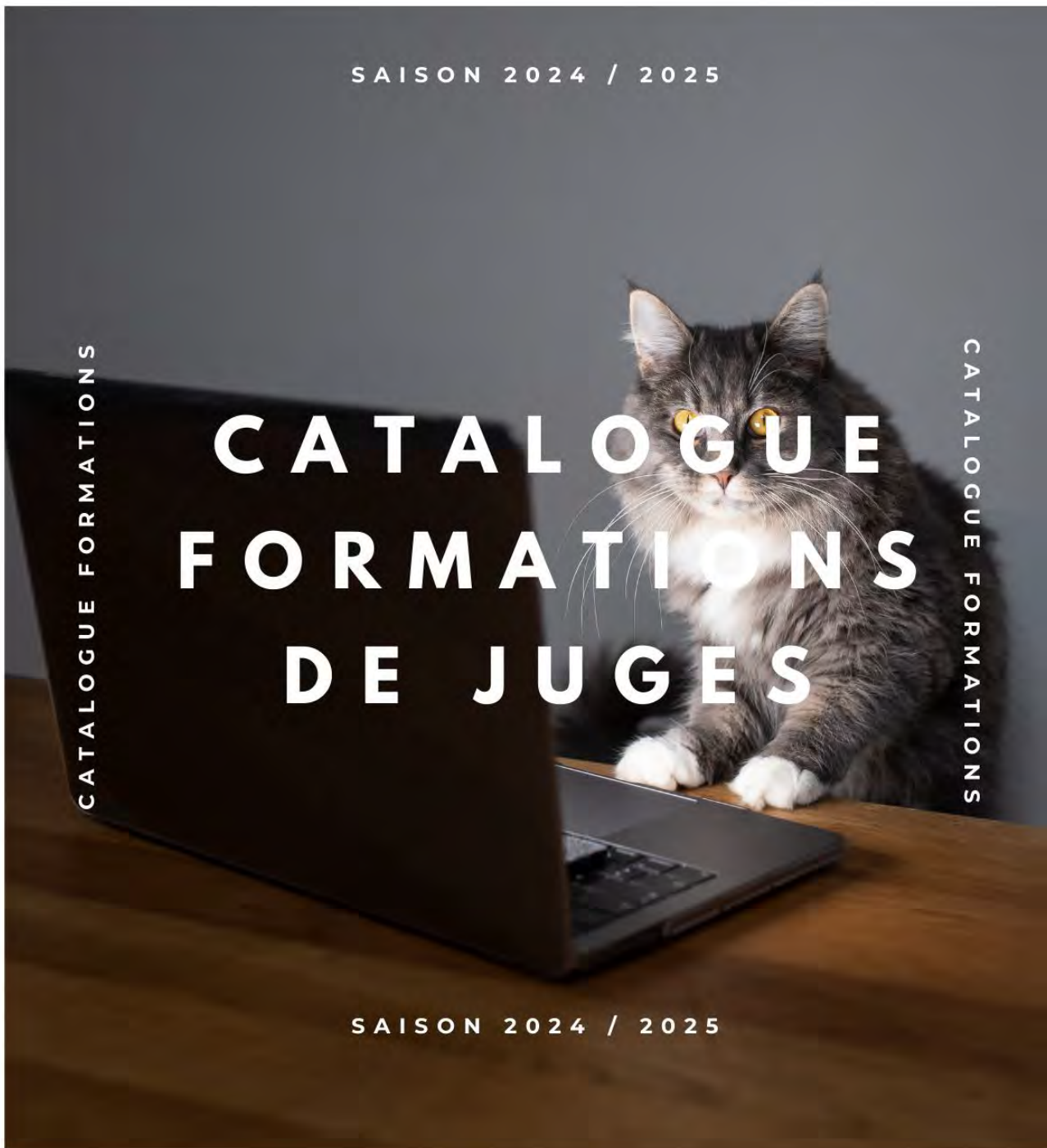


BRETAGNE^{GB}

SAISON 2024 / 2025

MAJ 29 / 10 / 2024

COMITE DE BRETAGNE DE GYMNASTIQUE



SAISON 2024 / 2025

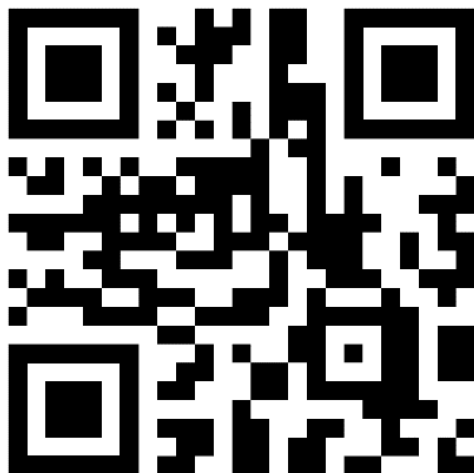


COMITÉ
RÉGIONAL
BRETAGNE

Retrouvez toutes les informations
sur le site internet du Comité de Bretagne de Gymnastique

CENTRE DE FORMATION
Comité de Bretagne de Gymnastique

<https://bretagne.ffgym.fr/>



Introduction

Le Centre de Formation du Comité de Bretagne de Gymnastique a pour vocation de former tous les acteurs de la gymnastique bretonne : dirigeants, juges et cadres salariés et bénévoles.

Toutes les formations proposées par le Comité régional complètent le catalogue de la formation de la Fédération au sein de l'Académie France Gymnastique.

Titulaire de la certification Qualiopi, le centre de Formation propose des formations de qualité avec l'appui d'un réseau de formateurs experts.

Cette saison, retrouvez toutes les formations dans **trois catalogues distincts** :



CATALOGUE FORMATIONS FEDERALES

Vous êtes passionné(e) de gymnastique,

Vous êtes dynamique, pédagogue, vous avez le sens du contact...

Devenez animateur ou entraîneur !!

Découvrez nos formations de cadres en formation initiale (formations fédérales) !



CATALOGUE FORMATIONS DE JUGES

Vous êtes passionné(e) de gymnastique,

Rigoureux, vous voulez être acteur des compétitions,

Devenez juge !!

Retrouvez toutes les formations de juges pour chaque discipline, ainsi que les recyclages !



CATALOGUE FORMATIONS CONTINUES

Vous êtes acteurs dans la vie de votre association : **dirigeant, entraîneur salarié, entraîneur bénévole, ...**

Le centre de formation vous propose différentes formations pour vous accompagner au mieux dans votre investissement associatif et accroître vos compétences.

Retrouvez toutes les formations « Vie associative » et « Formations thématiques techniques » !

Retrouvez l'ensemble de ces informations sur le site bretagne.ffgym.fr.


Table des matières

Introduction	3
LA BOITE À OUTILS DE LA FORMATION	5
CERTIFICATION QUALIOPI	6
FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	7
TUTO Saisir une demande de prise en charge AFDAS	8
MODALITÉS inscription RECYCLAGES DES JUGES	14
FORMULAIRES D'AUTORISATION	14
ORGANISATION DES FORMATIONS DE JUGES – 2024/2025	15
FORMATIONS DE JUGES.....	16
Formation Jugés N1 GAM	17
Formation Jugés N2 GAM	18
Formation Jugés N3 GAM	19
Formation Jugés N1 GAF	20
Formation Jugés N2 GAF	21
Formation Jugés N1 GR	22
Formation Jugés N2 GR	23
Formation Jugés N3 GR	24
Formation Jugés N1, N2 et N3 TEAMGYM.....	25
Formation Jugés N1 GAC.....	26
Formation Jugés N2 GAC.....	27
Formation Jugés N1 TRAMPO	28
Formation Jugés N2 TRAMPO	29
Formation Jugés N1 TUMBLING	30
Formation Jugés N2 TUMBLING	31
Formation Jugés N1 AÉROBIC.....	32
RECYCLAGES DE JUGES	33
Recyclage Jugés N1 GAM.....	34
Recyclage Jugés N2 GAM.....	35
Recyclage Jugés N3 GAM.....	36
Recyclage Jugés N1 GAF.....	37
Recyclage Jugés N2 GAF.....	38
Recyclage Jugés N3 – N4 GAF	39
Recyclage Jugés N1 – N2 TU.....	40
Recyclage Jugés N1 AÉROBIC	41
Recyclage Jugés N1 N2 GAC.....	42

LA BOITE À OUTILS DE LA FORMATION



Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Le Centre de formation du Comité de Bretagne a obtenu en 2021 la certification QUALIOPi.

Cette marque de certification qualité des prestataires de formation est délivrée après un audit auprès d'un organisme certificateur.

La certification Qualiopi permet d'attester de la qualité des processus mis en œuvre par le Comité de Bretagne de Gymnastique concernant le développement des compétences. Pour respecter ses engagements, le Comité s'appuie sur un solide réseau de formateurs.

Cette certification garantit des formations respectant un référentiel qualité et est un gage de confiance pour nos licenciés et clubs de gymnastique.

Le Comité s'engage dans la formation et l'accompagnement de tous les acteurs de la gym bretonne : cadres, juges et dirigeants.

FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Présentation

L'Afdas est un opérateur qui finance la formation continue des salariés.

Chacun d'entre nous, lorsque nous sommes rémunérés sous forme de salaire, nous cotisons et ces cotisations sont collectées par l'Afdas et servent à financer la formation dont nous pouvons bénéficier tout au long de notre vie.

D'un point de vue pratique, vous avez un projet de formation, vous éprouvez le besoin de vous perfectionner :

- Appelez l'Afdas, ils sauront vous donner les conseils sur les procédures à entamer.
- Et parallèlement, appelez Cifap pour des informations complémentaires et vous aider à constituer le dossier que vous aurez à déposer et qui générera la prise en charge financière de votre formation par l'Afdas.

Les actions de formation

Les formations suivantes sont éligibles sur les fonds conventionnels versés par les entreprises du secteur.

Les actions individuelles

Ces actions sont accessibles à toutes les structures de la branche sport et correspondent aux demandes de formation, formulées par un adhérent pour ses salariés, éligibles au titre du plan de développement des compétences.

Les actions collectives

Ces actions sont accessibles à toutes les structures de la branche et répondent à une demande collective (de 6 à 25 stagiaires), formulée par un réseau, à destination de plusieurs adhérents.

La demande est généralement formulée par une Fédération ou ses structures déconcentrées, pour tout ou partie de ses entreprises adhérentes

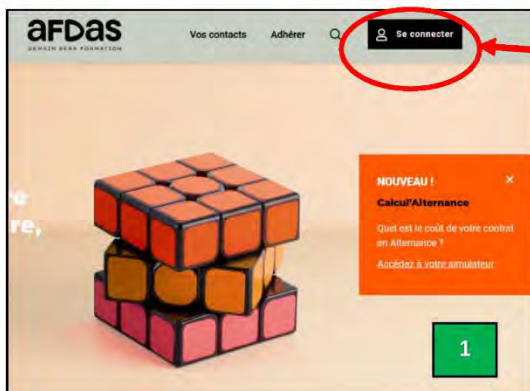
AFDAS

Délégation régionale
Bretagne – Centre Val de Loire
19 rue des Veyettes - 35000 - Rennes

www.afdas.com/en-region
rennes@afdas.com

The logo for AFDAS, consisting of the lowercase letters 'afDas' in a bold, sans-serif font. The 'a' and 'f' are lowercase, while 'D' is uppercase and larger than the other letters. The 'a' and 's' are lowercase.

TUTO Saisir une demande de prise en charge AFDAS



Connectez-vous sur votre portail « adhérent » AFDAS



Rubrique ENTREPRISE Espace adhérent



« CREER MA DEMANDE DE PRISE EN CHARGE »



NOUVELLE DEMANDE

Quel type de demande souhaitez-vous faire ?

6

Développement des compétences
(Action de Formation, Appui conseil, Prestation d'accompagnement...)

**CHOISIR
« DEVELOPPEMENT DES
COMPETENCES »**

Création de la DPC

Informations générales | Création des modules | Sélection des stagiaires | Saisie des frais annexes | Récapitulatif

7

* Type: Développement de compétences

* Nature de l'action: **« Action de formation »**

* Statut: []

* Libellé du parcours: **FORMATION DE BASE DU JEUNE GYMNASTE**

* Interlocuteur de la DPC: []

* Nombre total prévisionnel de stagiaires: 1

* Catégorie FNE: **« AUCUNE »**

* Nombre total prévisionnel de module(s): 3

NOMBRE DE STAGIAIRES DE VOTRE ASSOCIATION

REPRENDRE L'INTITULÉ DE LA FICHE FORMATION DU COMITE REGIONAL

NOMBRE DE MODULES (indiqué sur la fiche formation)

Qui dispense la prestation du module ?

8

Qui dispense la prestation? **Un prestataire externe à votre entreprise**

Moyens nécessaires à la réalisation formation: **Non**

Raison sociale, SIRET, Sigle, Nom commercial ou UAI du prestataire: **COMITE BRETAGNE GYM**

CLIQUEZ SUR LA LOUPE, POUR VALIDER LE PRESTATAIRE

Résultats

Raison sociale, SIRET, Sigle, Nom commercial ou UAI du prestataire: COMITE BRETAGNE GYM

Raison Soc...	SIRET	Statut	Adresse	Sigle	Nom comm...	UAI
• COMITE BRETAGL...	41050659600049	Actif	4 ALLEE MARIE B...	COMITE BRETAG...	COMITE BRETAG...	

Si vous ne trouvez pas votre prestataire, vous pouvez nous transmettre les informations nécessaires à sa création:

Formulaire

Annuler Valider

9

Création du module

Caractéristiques du module

* Prestataire
 COMITÉ BRETAGNE GYMNASTIQUE SIRET
 41050869600049

* Libellé du module
 FORMATION DE BASE DU JEUNE GYMNASTE

* Nature de l'action
 Action de formation

* Descriptif de l'action
 Disponible: Sélectionné
 Evaluation / Certification: Action de formation
 Positionnement: Présentiel

10

COCHEZ « NON CERTIFIANTE »

DUREE DE FORMATION (voir fiche formation)

INDIQUEZ EVENTUELLEMENT LE NOMBRE D'HEURES REALISEES HORS TEMPS DE TRAVAIL (sinon mettre « 0 »)

Création du module

* Formation certifiante
 Non certifiante

Intitulé certification

Niveau de diplôme visé
 - Aucun -

Date de début
 29 oct. 2022 08:00

Date de fin
 30 oct. 2022 17:00

Durée en présentiel (h)
 14

Type de certification
 - Aucun -

* Durée du module en heures
 14,00

* Dont durée réalisée hors temps de travail (h)
 0

* Durée du module en jours
 2

* Modalités d'intervention
 Inter-entreprise

Titre du COP
 - Aucun -

11

Création du module

Lieu de réalisation du module

Numéro et Rue
 AVENUE MORETONHAMPSTEAD

Ville
 BETTON

Code postal
 35030

Pays
 France

Coût total du module en € HT

* Total coûts pédagogiques demandés
 350,00 €

* dont frais pédagogiques demandés
 350,00 €

dont frais de matériel demandés
 350,00 €

dont frais de formateur demandés

dont frais salle de formation demandés

* Coût forfaitaire
 Non

Total coûts pédagogiques à rembourser à votre attention
 0,00 €

Total coûts pédagogiques à payer au prestataire
 350,00 €

12

INDIQUEZ MONTANT DES FRAIS PEDAGOGIQUES (voir fiche formation et devis du Comité Régional)

PUIS ENREGISTRER

Modules

Informations générales Création des frais annexes Récapitulatif

Modules

Nombre de module(s) : 1 / 3

Libellé de l'...	Nom du Pr...	Ville	Durée en h...	Coût total	Nature de l'...	Descriptif
FORMATION DE ...	COMITE BRETAG...	BETTON	14	350,00 €	Action de form...	Action de form...

13

Retour Suivant

RENOUVEZ LA SAISIE POUR LES AUTRES MODULES si besoin

PUIS « suivant »

Avez-vous identifié le(s) stagiaire(s) prévu(s) pour ce(s) module(s) ?

Oui, stagiaire(s) salarié(s) de mon entreprise

Oui, stagiaire(s) non salarié(s) de mon entreprise

Non, je n'ai pas encore identifié le(s) stagiaire(s)

14

SELECTIONNEZ VOTRE SALARIÉ
Si déjà existant dans la liste ou « NOUVEAU » pour le créer

Stagiaires

Informations générales | Création des modules | Sélection des stagiaires | Saisie des frais annexes | Récapitulatif

Rechercher selon les critères ci-dessous le(s) salarié(s) prévu(s) pour ce module et ceux pour lesquels vous demandez le remboursement des frais annexes.

Nom Intitulé du poste Catégorie socio-professionnelle Type de contrat Effacer

Saisir au moins 3 caractères pour la recherche

RESULTAT DE RECHERCHE

NOM COMPLET	INTITULÉ DU POSTE	CSP	TYPE DE CONTRAT	DATE DE NAISSANCE

Nouveau

15

FRAIS ANNEXES

Attention depuis le 1^{er} janvier 2023, les frais annexes ne sont normalement plus remboursés et restent donc à la charge de l'employeur.

Néanmoins, pour les structures n'ayant peu ou pas effectué de demandes précédemment, il peut arriver que l'AFDAS finance une partie des frais annexes (pour les premières formations). Vous pouvez donc déposer tout de même la demande de frais de déplacements et frais hébergement-restauration, tout en sachant qu'ils ne seront probablement pas remboursés.

Stagiaires

Rechercher selon les critères ci-dessous le(s) salarié(s) prévu(s) pour ce module et ceux pour lesquels vous demandez le remboursement des frais annexes.

Nom Intitulé du poste Catégorie socio-professionnelle Type de contrat Effacer

Saisir au moins 3 caractères pour la recherche

RESULTAT DE RECHERCHE

NOM COMPLET	INTITULÉ DU POSTE	CSP	TYPE DE CONTRAT	DATE DE NAISSANCE

Nombre maximum de stagiaires affichés : 200 lignes / sélectionnés : 1

NOM COMPLET	INTITULÉ DU POSTE	CSP	TYPE DE CONTRAT	DATE DE NAISSANCE	FRAIS ANNE
					<input checked="" type="checkbox"/>

Précédent Suivant

16

Salarier(s) - Frais annexes par module(s)

Informations générales | Création des modules | Sélection des stagiaires | Saisie des

Pour chaque salarié sélectionné, saisir les frais réels ou estimés en euros par module

FRAIS SALAIRES Non remboursés

Pour les structures n'ayant peu ou pas déposé de demandes précédemment, DECLAREZ LES FRAIS ESTIMÉS POUR CHAQUE MODULE

STAGIAIRE	MODULE	SALAIRE CHARGÉ	TRANSPORT	HÉBERGEMENT / RESTAURATION	COÛT DU MODULE	COÛT TOTAL
	FORMATION DE BASE DU JEUNE GYMNASTE	350,00 €	0,00 €	0,00 €	350,00 €	350,00 €
	Total	0,00 €	0,00 €	0,00 €	350,00 €	350,00 €

17

18

VERIFIEZ LE CONTENU DE VOTRE DOSSIER, puis « ENVOYER »

Récapitulatif de votre demande

Informations générales Création des modules Sélection des stagiaires Saisie des frais annexes **Récapitulatif**

[Gérer](#)

Récapitulatif de votre demande

Référence DC-0220471	Type Développement de compétences	Nature de l'action Action de formation	Date de début du premier module 29/10/2022 à 09:00
Libellé du parcours FORMATION DE BASE DU JEUNE GYMNASTE	Nombre de module(s) saisie(s) 1	Nombre de stagiaire(s) sélectionné(s) 1	Date de fin du dernier module 30/10/2022 17:00
Statut Brouillon	Durée prévisionnelle du parcours (en heures) 14	Coût prévisionnel du parcours en € HT 750,00 €	

[Visualiser](#) [Modifier](#)

19

Pièce(s) Jointe(s)

Le programme de formation
 ou déposer des fichiers

Le devis de formation du prestataire
 ou déposer des fichiers

Le protocole du parcours individuel de Formation - PPIF
 ou déposer des fichiers

Autre(s) document(s)
 ou déposer des fichiers

Annuler **Valider**

TELECHARGEZ LA FICHE FORMATION

TELECHARGEZ LE DEVIS (à demander au Comité Régional)

**L'AFDAS INSTRUIT VOTRE DOSSIER
 PUIS VOUS ENVOIE LA PROPOSITION DE FINANCEMENT**

20

afdas

Mon compte Mes demandes de prise en charge Mes factures & demandes de remboursement Plus

Suivez le guide

Nouveau : fonctionnalités "filtres" et "Export" de vos données

Mes demandes de prise en charge [Nouvelle demande](#)

4 éléments - Trié(s) par Date de début, Statut

Numéro OPC	Titre	Date de début	Date de fin	Nombre de salariés sélectionnés	Coût total du parcours	Statut	Type
				1	315 €	Validé	Développement de compétences

Proposition de financement

Référence: DC-0001305 Montant total demandé: 315

Nombre de modules: 1 Montant pris en charge par l'AFDAS: 315

Nombre de stagiaires: 1 Reste à charge: 0

Détails du montant total demandé

Coût total des frais pédagogiques			Coût total des frais stagiaire(s)			Total demandé
315	+			+		
		Frais de transport			Montant Frais de prestation	
		0			0	
					Frais d'hébergement et repas	
					0	
					Montant d'indemnités tutoriales	
					0	
						= 315

Détails du financement proposé

	FRAIS PÉDAGOGIQUES	FRAIS DE TRANSPORT	SALAIRE CHARGÉ / ALLOCATION	FRAIS D'HÉBERGEMENT ET REPAS	TOTAL
Fonds légaux et conventionnels	315	0	0	0	315
Montant pris en charge	315	0	0	0	315

Reste à charge: 0,00 0 0 0 0

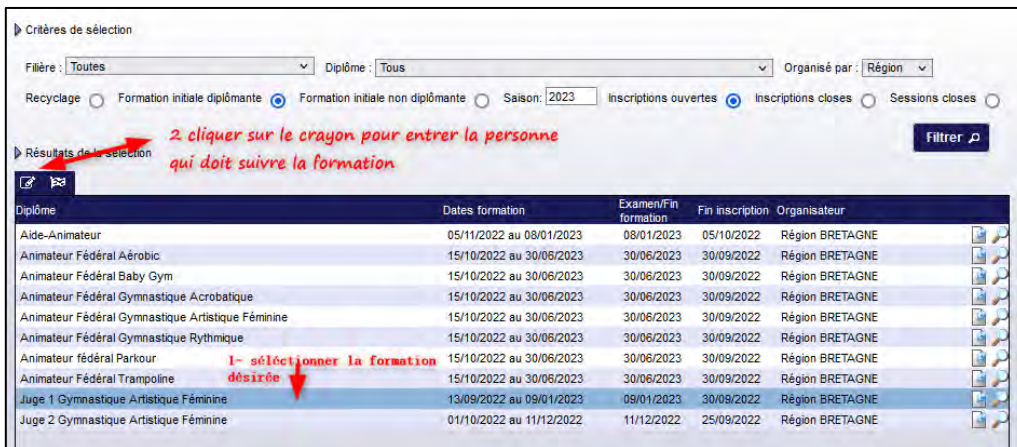
Action éligible à une subvention: Non

21

**COCHEZ « ACCEPTER » (ou refuser)
 LA PROPOSITION DE FINANCEMENT**

MODALITÉS inscription FORMATIONS DE JUGES

L'inscription en formation de juges se fait sur votre compte club (FFGYM licence) : <https://www.ffgym.fr>



Puis, éventuellement, inscription RESTAURATION/HEBERGEMENT via le lien présent sur la fiche formation (si proposé)

MODALITÉS inscription RECYCLAGES DES JUGES

Durant cette saison 2024-2025, l'ensemble des juges GAM et GAF devront être recyclés.

Sans participation à ce recyclage obligatoire, les juges ne pourront plus participer aux compétitions.

Organisateurs des recyclages :

- N1 et N2 GAF : Contactez votre Comité Départemental
- N3 et N4 GAF : Comité de Bretagne
- N1, N2 et N3 GAM : Comité de Bretagne
- N4 GAM : Académie France Gymnastique FFGYM
- N1 et N2 TU : Comité de Bretagne

L'inscription pour tous les RECYCLAGES DES JUGES organisés par le Comité de Bretagne s'effectue via le lien



FORMULAIRES D'AUTORISATION

Pour chaque action, le stagiaire doit compléter et remettre dès le premier jour de la formation :

- **STAGIAIRE MINEUR**
 - Autorisation parentale
 - Autorisation de droit à l'image mineur
- **STAGIAIRE MAJEUR**
 - Autorisation de droit à l'image majeur

Ces documents sont à télécharger sur :



ORGANISATION DES FORMATIONS DE JUGES – 2024/2025

2024-2025 Formations et examens organisés par les Comités Régionaux

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
GAF	Formation et examen		
GAM	Formation et examen		
GR	Formation et examen (code de pointage 2022-2024)		
Trampoline	Formation et examen		
Tumbling	Formation et examen		
Gymnastique Aérobie	Formation et examen		
Gymnastique Acrobatique	Formation et examen		
TeamGym	Formation et examen		
Parkour			

2024-2025 Formations et examens organisés par l'Académie France Gymnastique

	Niveau 3	Niveau 4
GAF		
GAM		
GR		
Trampoline		Examen
Tumbling	Examen	
Gymnastique Aérobie		
Gymnastique Acrobatique	Examen	
TeamGym	Examen	
Parkour (niveaux 1 à 4)	Formation et examen : 5 et 6 octobre 2024 et 23 et 24 novembre 2024 (à confirmer)	

2024-2025 Recyclages organisés

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
GAF	Recyclage en département		Recyclage en région	
GAM	Recyclage en région			FFGYM Janv/fév 2025
GR	<i>En 2025-2026</i>			FFGYM Fin saison
Trampoline	Recyclage en région			FFGYM Décembre 2024
Tumbling	Recyclage en région à partir de Janvier 2025		FFGYM Janvier 2025	
Gymnastique Aérobie	Recyclage en région	Recyclage région Pays de la Loire		FFGYM Janvier 2025
Gymnastique Acrobatique	Recyclage à définir		FFGYM Janvier 2025	
TeamGym				FFGYM Décembre 2025
Parkour	FFGYM – Octobre 2024			

FORMATIONS DE JUGES



Formation Juges N1 GAM

Formation juges

Public et pré-requis

- Licencié FFGym
- Avoir 14 ans à la date de l'examen (dérogation possible – diplôme sera validé au 14 ans du candidat)
- AP pour les mineurs

Effectif en formation

35 stagiaires max

Durée 25 heures

Dates

samedi 9 novembre 2024 (10h – 19h)

Au dimanche 10 nov 2024 (9h30 – 17h)

ET

samedi 23 novembre 2024 (10h – 19h)

Au dimanche 24 nov 2024 (9h30 – 17h)

Lieu

Centre Technique Henri Guérin
5 Allée du Haut Champ – 22440 Ploufragan

Accessibilité (locaux et formation)

Tous publics, PSH et PMR

Référent handicap : Solène DUFOUR

dufoursolene@gmail.com

Hébergement/Restauration

- Tarif repas seul : 15 € 20
- Tarif PC 2 week-ends
Chambre twin : 156 €/pers
Chambre single : 182 €/pers

Frais pédagogiques

- Bénévole : 200 €
- Aide club breton Qualiclub - 100 €
- Salariés : nous contacter
- Financement possible OPCO pour les salariés

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

- A l'issue de cette formation, le Juge sera capable de :
 - juger les compétitions départementales, régionales et regroupement en exécution
 - retranscrire les éléments de base en symbolique
 - identifier les difficultés A et B

SUIVI ET EVALUATION

- Possibilité de passer le N1 et le N2 dans la même année sous réserve d'avoir l'âge requis
- Fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs (pour valider la présence en formation obligatoire pour se présenter à l'examen)
- Épreuve théorique : 40 questions – admission 60%
- Épreuve pratique : 24 vidéos – admission 70%

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salle de formation (cours théorique) – Vidéoprojecteur
- Supports de cours papiers et informatiques
- Power Point et vidéo d'étude de cas
- La formation sera assurée par des formateurs de l'équipe technique régionale et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.
- Documents à prévoir :
 - Le code FIG 2024 2028
 - La Brochure Technique Nationale 2024 2025
 - Programmes GAM

Coordonnateur pédagogique

Emilie GUINARD responsablejugegambretagne@gmail.com

INSCRIPTIONS

Jusqu'au
12 octobre 2024

RESTAURATION

/HEBERGEMENT

Jusqu'au 12 octobre 2024

[Site FFGYM](#)
[LICENCE](#)



Contact
Comité Bretagne de Gymnastique - 4 allée Marie Berhaut - 35000 Rennes
Mail : formation.ffgymbretagne@gmail.com - Tel : 02 23 46 73 81
N° d'activité : 53 35 08167 35 - Siret : 410 506 596 00049

Formation Juges N2 GAM

Formation juges

Public et pré-requis

- Licencié FFGym
- Avoir 15 ans à la date de l'examen
- Être titulaire du diplôme de Juge Niveau 1 GAM
- AP pour les mineurs

Effectif en formation

35 stagiaires max

Durée 25 heures

Dates

samedi 9 novembre 2024 (10h – 19h)

Au dimanche 10 nov 2024 (9h30 – 17h)

ET

samedi 23 novembre 2024 (10h – 19h)

Au dimanche 24 nov 2024 (9h30 – 17h)

Lieu

Centre Technique Henri Guérin

5 Allée du Haut Champ

22440 Ploufragan

Accessibilité (locaux et formation)

Tous publics, PSH et PMR

Référent handicap : Solène DUFOUR

dufoursolene@gmail.com

Hébergement/Restauration

- Tarif repas seul : 15 € 20
- Tarif PC 2 week-ends
Chambre twin : 156 €/pers
Chambre single : 182 €/pers

Frais pédagogiques

- Bénévole : 200 €
- Aide club breton Qualicub -100 €
- Salariés : nous contacter
Financement possible OPCO pour les salariés

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

- A l'issue de cette formation, le Juge sera capable de :
 - établir une note de départ « imposés » (Note technique – Bonifications – Pénalités)
 - retranscrire les mouvements en symbolique
 - identifier les difficultés A à C

SUIVI ET EVALUATION

- Fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs (pour valider la présence en formation obligatoire pour se présenter à l'examen)
- Épreuve théorique : 60 questions – admission 70%
- Épreuve pratique : 44 vidéos – admission 60%

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salle de formation (cours théorique) – Vidéoprojecteur
- Supports de cours papiers et informatiques
- Power Point et vidéo d'étude de cas
- La formation sera assurée par des formateurs de l'équipe technique régionale et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.
- Documents à prévoir :
 - Le code FIG 2024 2028
 - La Brochure Technique Nationale 2024 2025
 - Programmes GAM

Coordonnateur pédagogique

Emilie GUINARD responsablejugegambretagne@gmail.com

INSCRIPTIONS

Jusqu'au
12 octobre 2024

RESTAURATION

/HEBERGEMENT

Jusqu'au 12 octobre 2024

[Site FFGYM
LICENCE](http://SiteFFGYM.LICENCE)



Contact

Comité Bretagne de Gymnastique - 4 allée Marie Berhaut - 35000 Rennes

Mail : formation.ffgymbretagne@gmail.com - Tel : 02 23 46 73 81

N° d'activité : 53 35 08167 35 - Siret : 410 506 596 00049

Formation Juges N3 GAM

Formation juges

Public et pré-requis

- Licencié FFGym
- Avoir 16 ans à la date de l'examen
- Être titulaire du diplôme de Juge Niveau 2 GAM
- AP pour les mineurs

Effectif en formation

35 stagiaires max

Durée 25 heures

Dates

samedi 9 novembre 2024 (10h – 19h)
Au dimanche 10 nov 2024 (9h30 – 17h)
ET

samedi 23 novembre 2024 (10h – 19h)
Au dimanche 24 nov 2024 (9h30 – 17h)

Lieu

Centre Technique Henri Guérin
5 Allée du Haut Champ
22440 Ploufragan

Accessibilité (locaux et formation)

Tous publics, PSH et PMR
Réfèrent handicap : Solène DUFOUR
dufoursolene@gmail.com

Hébergement/Restauration

- Tarif repas seul : 15 € 20
- Tarif PC 2 week-ends
Chambre twin : 156 €/pers
Chambre single : 182 €/pers

Frais pédagogiques

- Bénévole : 200 €
- Aide club breton Qualiclub -100 €
- Salariés : nous contacter
Financement possible OPCO pour les salariés

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

- A l'issue de cette formation, le Juge sera capable sur les programmes nationaux de :
 - établir une note de départ FIG
 - retranscrire les mouvements en symbolique
 - identifier les difficultés A à D et principales E

SUIVI ET EVALUATION

- Fiche d'embarquement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs
- Évaluation de satisfaction complétée par les participants et un tour de table collectif avec le formateur
- L'évaluation se fera à l'issue du dernier module
Epreuve théorique : 80 questions → admission (70%)
Epreuve pratique : 44 questions → admission (70%)

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salle de formation (cours théorique) - Vidéoprojecteur
- Supports de cours papiers et informatiques
- Power Point et vidéo d'étude de cas
- La formation sera assurée par des formateurs de l'équipe technique régionale et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.
- Documents à prévoir :
 - Le code FIG 2024 2028
 - La Brochure Technique Nationale 2024 2025
 - Programmes GAM

Coordonnateur pédagogique

Emilie GUINARD responsablejugegambretagne@gmail.com

INSCRIPTIONS

Jusqu'au
12 octobre 2024

RESTAURATION /HEBERGEMENT

[Site FFGYM
LICENCE](http://SiteFFGYM.LICENCE)



Contact

Comité Bretagne de Gymnastique - 4 allée Marie Berhaut - 35000 Rennes
Mail : formation.ffgymbretagne@gmail.com - Tel : 02 23 46 73 81
N° d'activité : 53 35 08167 35 - Siret : 410 506 596 00049

Formation Juges N1 GAF

Formation juges

MODALITÉS D'ORGANISATION

- La formation des juges N1 GAF est organisée par les Comités départementaux.

Public et pré-requis

- Licencié FFGym
- Avoir 14 ans à la date de l'examen (dérogation possible – diplôme sera validé au 14 ans du candidat)
- AP pour les mineurs

Effectif en formation
35 stagiaires max

Durée 25 heures

Dates

Cf circulaire départementale

Lieu

Cf circulaire départementale

Accessibilité (locaux et formation)

Tous publics, PSH et PMR

Référent handicap : Solène DUFOUR
dufoursolene@gmail.com

Hébergement/Restauration

Cf circulaire départementale

Frais pédagogiques

Cf circulaire départementale

Coordonnateurs pédagogiques

Responsables des juges départementaux

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

A l'issue de cette formation, le Juge sera capable de :

- calculer la note de l'exécution
- identifier et évaluer les fautes générales et spécifiques aux agrès des programmes du secteur fédéral
- Calculer la note de difficulté des programmes du secteur fédéral (programmes concernés - Programme Fédéral A et Fédéral B)

SUIVI ET EVALUATION

- Fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs (pour valider la présence en formation obligatoire pour se présenter à l'examen)
- Épreuve théorique : 50 questions : (2 points / question : = / 100 points)
- Épreuve pratique : 20 vidéos : (5 points par note : = / 100 points)
- Total : 200 points - Validation : 60% (à condition de ne pas avoir eu de note éliminatoire) – Note éliminatoire : moins de 60% théorie et moins de 50% en pratique

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Contenu de la formation
 - Droits et devoirs du jury
 - Méthode d'écriture des pénalisations
 - Reconnaissance sur vidéo et technique
 - Symbolique de base
 - Tableaux des fautes générales et spécifiques
 - Pratique de jugement
- Salle de formation (cours théorique) – Vidéoprojecteur
- Supports de cours papiers et informatiques
- Power Point et vidéo d'étude de cas
- La formation sera assurée par des formateurs des équipes techniques départementales et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité

INSCRIPTIONS

**RESTAURATION
/HEBERGEMENT**

Site FFGYM
LICENCE

COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
(si proposé)



Contact
Comité Bretagne de Gymnastique - 4 allée Marie Berhaut - 35000 Rennes
Mail : formation.ffgymbretagne@gmail.com - Tel : 02 23 46 73 81
N° d'activité : 53 35 08167 35 - Siret : 410 506 596 00049

Formation Juges N2 GAF

Formation juges

Public et pré-requis

- Licencié FFGym
- Avoir 15 ans à la date de l'examen
- Être en possession du diplôme Juge N1
- AP pour les mineurs

Effectif en formation

35 stagiaires max

Durée 25 heures

Dates

Cf circulaire départementale

Lieu

Cf circulaire départementale

Accessibilité (locaux et formation)

Tous publics, PSH et PMR

Référent handicap : Solène DUFOUR

dufoursolene@gmail.com

Hébergement/Restauration

Cf circulaire départementale

Frais pédagogiques

- A régler au Comité régional
- Bénévole : 200 €
- Aide club breton Qualiclub - 100 €
- Salariés / dirigeants : nous contacter
- Financement possible OPCO pour les salariés

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

- A l'issue de cette formation, le Juge sera capable sur les programmes nationaux de :
 - établir une note de départ Programme performance (Note Technique-Bonifications-Pénalités) ;
 - retranscrire les mouvements en symbolique ;
 - calculer une note exécution sur toute les programmes

SUIVI ET EVALUATION

- Fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs (pour valider la présence en formation obligatoire pour se présenter à l'examen)
- Épreuve théorique : 50 questions : (2 points / question : = / 100 points)
- Épreuve pratique : 20 vidéos : (5 points par note : = / 100 points)
- Total : 200 points - Validation : 60% (à condition de ne pas avoir eu de note éliminatoire) – Note éliminatoire : moins de 60% théorie et moins de 50% en pratique

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salle de formation (cours théorique) – Vidéoprojecteur
- Supports de cours papiers et informatiques
- Power Point et vidéo d'étude de cas
- La formation sera assurée par des formateurs de l'équipe technique régionale et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.

Coordonnateurs pédagogiques

Camille LE LOUARN - camlelouarn@gmail.com

Justine LE SAUX – justinesaux400@gmail.com

INSCRIPTIONS

Jusqu'au 12 octobre 2024

RESTAURATION

/HEBERGEMENT

[Site FFGYM](#)
[LICENCE](#)

COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
(si proposé)



Contact

Comité Bretagne de Gymnastique - 4 allée Marie Berhaut - 35000 Rennes

Mail : formation.ffgymbretagne@gmail.com - Tel : 02 23 46 73 81

N° d'activité : 53 35 08167 35 - Siret : 410 506 596 00049

Formation Juges N1 GR

Formation juges

Public et pré-requis

- Licencié FFGym
- Avoir 14 ans à la date de l'examen (dérogation possible – diplôme sera validé au 14 ans du candidat)
- AP pour les mineurs

Effectif en formation

35 stagiaires max

Durée 25 heures

Dates

Du samedi 12 octobre 2024 (9h30 – 19h30)

Au dimanche 13 octobre 2024 (9h – 16h30)

ET

Du samedi 9 novembre 2024 (9h30 – 19h30)

Au dimanche 10 novembre 2024 (9h – 13h)

Lieu

Centre Technique Henri Guérin
5 Allée du Haut Champ – 22440
Ploufragan

Accessibilité (locaux et formation)

Tous publics, PSH et PMR

Référent handicap : Solène DUFOUR

dufoursolene@gmail.com

Hébergement/Restauration

- Tarif repas seul : 15 € 20
- Tarif PC 2 week-ends
 - Chambre twin : 156 €/pers
 - Chambre single : 182 €/pers

Frais pédagogiques

- Bénévole : 200 €
 - Aide club breton Qualiclub : - 100 €
 - Salariés : nous contacter
- Financement possible OPCO pour les salariés

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

- A l'issue de cette formation, le Juge sera capable de juger les compétitions départementales et interdépartementales en :
 - Exécution technique
 - Difficultés corporelles des Individuels « Fédéral » et Ensembles « Fédéral B et C »

ATTENTION : afin de faire davantage de pratique durant les journées de formation, les candidats doivent apprendre dans le code FIG avant de participer au 1er WE :

- pages 5 à 15 (généralités des individuels)
- pages 130 à 142 (généralités des ensembles)
- pages 112 à 116 et page 128 (exécution, fautes techniques des individuels)
- pages 210 à 215 et page 225 (fautes techniques des ensembles)

SUIVI ET EVALUATION

- Fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs (pour valider la présence en formation obligatoire pour se présenter à l'examen)
- Épreuve théorique : 50 questions : (2 points / question : = / 100 points)
- Épreuve pratique : 20 vidéos : (5 points par note : = / 100 points)
- Total : 200 points - Validation : 60% (à condition de ne pas avoir eu de note éliminatoire) – Note éliminatoire : moins de 60% théorie et moins de 50% en pratique

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salle de formation (cours théorique) – Vidéoprojecteur
- Supports de cours papiers et informatiques
- Power Point et vidéo d'étude de cas
- La formation sera assurée par des formateurs de l'équipe technique régionale et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.

Coordonnateur pédagogique

Laetitia NOBLET Laetitia.bodinnoblet@gmail.com

INSCRIPTIONS

Jusqu'au
26 septembre 2024

RESTAURATION

/HEBERGEMENT
Jusqu'au 26 sept 2024

[Site FFGYM](#)
[LICENCE](#)



Contact

Comité Bretagne de Gymnastique - 4 allée Marie Berhaut - 35000 Rennes

Mail : formation.ffgymbretagne@gmail.com - Tel : 02 23 46 73 81

N° d'activité : 53 35 08167 35 - Siret : 410 506 596 00049

Formation Juges N2 GR

Formation juges

Public et pré-requis

- Licencié FFGym
- Avoir 15 ans à la date de l'examen
- Être en possession du diplôme Juge N1
- Avoir jugé au moins 3 compétitions depuis l'obtention du niveau 1
- AP pour les mineurs

Effectif en formation

35 stagiaires max

Durée 25 heures

Dates

Du samedi 12 octobre 2024 (9h30 – 19h30)

Au dimanche 13 octobre 2024 (9h – 16h30)

ET

Du samedi 9 novembre 2024 (9h30 – 19h30)

Au dimanche 10 novembre 2024 (9h – 13h)

Lieu

Centre Technique Henri Guérin
5 Allée du Haut Champ – 22440
Ploufragan

Accessibilité (locaux et formation)

Tous publics, PSH et PMR

Référent handicap : Solène DUFOR

dufoursolene@gmail.com

Hébergement/Restauration

- Tarif repas seul : 15 € 20
- Tarif PC 2 week-ends
 - Chambre twin : 156 €/pers
 - Chambre single : 182 €/pers

Frais pédagogiques

- Bénévole : 200 €
 - Aide club breton Qualiclub : - 100 €
 - Salariés : nous contacter
- Financement possible OPCO pour les salariés

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

- A l'issue de cette formation, le Juge sera capable de juger les compétitions départementales et interdépartementales en :
 - Exécution artistique Individuel et Ensembles
 - Difficultés corporelles et difficultés engins ou échanges des Individuels (toutes catégories) et Ensembles « Fédéral B et C »

SUIVI ET EVALUATION

- Fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs (pour valider la présence en formation obligatoire pour se présenter à l'examen)
- Épreuve théorique : 50 questions : (2 points / question : = / 100 points)
- Épreuve pratique : 20 vidéos : (5 points par note : = / 100 points)
- Total : 200 points - Validation : 60% (à condition de ne pas avoir eu de note éliminatoire) – Note éliminatoire : moins de 60% théorie et moins de 50% en pratique

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salle de formation (cours théorique) – Vidéoprojecteur
- Supports de cours papiers et informatiques
- Power Point et vidéo d'étude de cas
- La formation sera assurée par des formateurs de l'équipe technique régionale et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.

Coordonnateur pédagogique

Laetitia NOBLET Laetitia.bodinnoblet@gmail.com

INSCRIPTIONS

Jusqu'au
26 septembre 2024

RESTAURATION

/HEBERGEMENT

Jusqu'au 26 sept 2024

[Site FFGYM](#)
[LICENCE](#)



Contact

Comité Bretagne de Gymnastique - 4 allée Marie Berhaut - 35000 Rennes

Mail : formation.ffgymbretagne@gmail.com - Tel : 02 23 46 73 81

N° d'activité : 53 35 08167 35 - Siret : 410 506 596 00049

Formation Juges N3 GR

Formation juges

Public et pré-requis

- Licencié FFGym
- Avoir 16 ans à la date de l'examen
- Être en possession du diplôme Juge N2
- Avoir jugé au moins 3 compétitions depuis l'obtention du niveau 2
- AP pour les mineurs

Effectif en formation

- stagiaires max

Durée 25 heures

Dates

Du samedi 12 octobre 2024 (9h30 – 19h30)

Au dimanche 13 oct 2024 (9h – 16h30)
ET

Du samedi 9 novembre (9h30 – 19h30)

Au dimanche 10 nov 2024 (9h – 13h)

Lieu

Centre Technique Henri Guérin
5 Allée du Haut Champ – 22440 Ploufragan

Accessibilité (locaux et formation)

Tous publics, PSH et PMR
Réfèrent handicap : Solène DUFOUR
dufoursolene@gmail.com

Hébergement/Restauration

- Tarif repas seul : 15 € 20
- Tarif PC 2 week-ends
 - Chambre twin : 156 €/pers
 - Chambre single : 182 €/pers

Frais pédagogiques

- Bénévole : 200 €
- Aide club breton Qualiclub : - 100 €
- Salariés: nous contacter
- Financement possible OPCO pour les salariés

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

- A l'issue de cette formation, le Juge sera capable de juger les compétitions départementales, interdépartementales et régionales (regroupement) dans toutes les composantes du jugement (sauf catégories élites)

SUIVI ET EVALUATION

- Fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs (pour valider la présence en formation obligatoire pour se présenter à l'examen)
- Épreuve théorique : 50 questions : (2 points / question : = / 100 points)
- Épreuve pratique : 20 vidéos : (5 points par note : = / 100 points)
- Total : 200 points - Validation : 70% (à condition de ne pas avoir eu de note éliminatoire) – Note éliminatoire : moins de 60% théorie et moins de 50% en pratique

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salle de formation (cours théorique) – Vidéoprojecteur
- Supports de cours papiers et informatiques
- Power Point et vidéo d'étude de cas
- La formation sera assurée par des formateurs de l'équipe technique régionale et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.

Coordonnateur pédagogique

Laetitia NOBLET Laetitia.bodinnoblet@gmail.com

INSCRIPTIONS
Jusqu'au
26 septembre 2024

**RESTAURATION
/HEBERGEMENT**
Jusqu'au 26 sept 2024

[Site FFGYM](#)
[LICENCE](#)



Contact

Comité Bretagne de Gymnastique - 4 allée Marie Berhaut - 35000 Rennes
Mail : formation.ffgymbretagne@gmail.com - Tel : 02 23 46 73 81
N° d'activité : 53 35 08167 35 - Siret : 410 506 596 00049

Formation Juges N1, N2 et N3 TEAMGYM

Formation juges

Public et pré-requis

- Licence FFGYM
- N1 : Avoir 14 ans à la date de l'examen (dérogation possible – diplôme sera validé au 14 ans du candidat)
- N2 : prérogatives du juge avant 15 ans : il ne pourra juger qu'en tant que juge niveau 1 jusqu'à ses 15 ans révolus, indépendamment de ses résultats à l'examen
- N3 : Avoir 16 ans à la date de l'examen
- autorisation parentale pour mineurs

Effectif en formation

35 stagiaires max

Durée 18 heures

Dates

Du samedi 16 nov 2024 (10h00 – 18h00)
Au dimanche 17 nov 2024 (10h00 – 16h00)
ET
Le samedi 30 novembre (9h30 – 16h30)

Lieu

Comité de Bretagne de Gymnastique
4 Allée Marie Berhaut
35000 RENNES

Accessibilité (locaux et formation)

Tous publics, PSH et PMR
Réfèrent handicap : Solène DUFOUR
dufoursolene@gmail.com

Hébergement/Restauration

Non proposé
Prévoir pique-nique

Frais pédagogiques

- Bénévole : 150€
- Aide club breton Qualiclub : - 75€
- Salariés : nous contacter
Financement possible OPCO pour les salariés

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

A l'issue de cette formation, le Juge sera capable de juger les compétitions de Teamgym :

- N1 : exécution, difficulté et composition
- N2 : exécution, difficulté et composition et officier en tant que juge arbitre sur les compétitions jusqu'au regroupement
- N3 : exécution, difficulté et composition et officier en tant que juge arbitre sur les compétitions jusqu'au Trophée Fédéral

SUIVI ET EVALUATION

- Fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs
- Évaluation de satisfaction complétée par les participants et un tour de table collectif avec le formateur
- L'évaluation se fera à l'issue du dernier module

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salle de formation - Vidéoprojecteur
- Supports de cours papiers et informatiques
- Power Point et vidéo d'étude de cas
- La formation sera assurée par des formateurs de l'équipe technique régionale et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.
- Evaluation finale N1 : QCM 80 questions = obtention minimum 50 points + Pratique 160 points = obtenir minimum 100 points
- Evaluation finale Niveau 2 : QCM 80 questions = obtention minimum 55 points + Pratique 160 points = obtenir minimum 115 points

DOCUMENTS A PREVOIR

- Avoir imprimé et lu la réglementation technique TEAMGYM 2024-2025
- Avoir imprimé et lu le code de pointage & annexes TEAMGYM 2021-2025 (dans sa version à jour)

Coordonnateur pédagogique

Jessica CAMELIN - jessica.camelin@gmail.com

INSCRIPTIONS

Jusqu'au
15 octobre 2024

RESTAURATION /HEBERGEMENT

[Site FFGYM
LICENCE](http://SiteFFGYM.LICENCE)

NON PROPOSÉ



Contact

Comité Bretagne de Gymnastique - 4 allée Marie Berhaut - 35000 Rennes
Mail : formation.ffgymbretagne@gmail.com - Tel : 02 23 46 73 81
N° d'activité : 53 35 08167 35 - Siret : 410 506 596 00049

Formation Juges N1 GAC

Formation juges

Public et pré-requis

- Licencié FFGym
- Avoir 14 ans à la date de l'examen (dérogation possible – diplôme sera validé au 14 ans du candidat)
- AP pour les mineurs

Effectif en formation

15 stagiaires max

Durée 21 heures

Dates

9/10 Novembre 2024
30 Nov/1^{er} déc 2024

Lieu

Pôle France trampo/Tumbling
Avenue Pierre de Coubertin
35000 RENNES

Accessibilité (locaux et formation)

Tous publics, PSH et PMR
Réfèrent handicap : Solène DUFOUR
dufoursolene@gmail.com

Hébergement/Restauration

Non proposé
Prévoir pique-nique

Frais pédagogiques

- Bénévole : 200€
- Aide club breton Qualiclub : - 100€
- Salariés : nous contacter
- Financement possible OPCO pour les salariés

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

- A l'issue de cette formation, le Juge sera capable de juger l'exécution et l'artistique des exercices du niveau de pratique fédérale.

SUIVI ET EVALUATION

- Fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs
- Évaluation de satisfaction complétée par les participants et un tour de table collectif avec le formateur
- L'évaluation se fera à l'issue du dernier module
 - Épreuve théorique : 50 questions
 - Épreuve pratique : sur 120 points
 - Admission : cf barème brochure nationale des juges

DOCUMENTS A PREVOIR

- Le code FIG
- Règlement Technique GAC -2025
- Lettre FFGym de la saison en cours, et ses mises à jour

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salle de formation (cours théorique) - Vidéoprojecteur
- La formation sera assurée par des formateurs de l'équipe technique régionale et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.

Coordonnateur pédagogique : iwen.casteret@gmail.com

INSCRIPTIONS

**RESTAURATION
/HEBERGEMENT**

[Site FFGYM
LICENCE](http://SiteFFGYM.LICENCE)

NON PROPOSÉ



Contact
Comité Bretagne de Gymnastique - 4 allée Marie Berhaut - 35000 Rennes
Mail : formation.ffgymbretagne@gmail.com - Tel : 02 23 46 73 81
N° d'activité : 53 35 08167 35 - Siret : 410 506 596 00049

Formation Juges N2 GAC

Formation juges

Public et pré-requis

- Licencié FFGym
- Être en possession du diplôme Juge N1
- Avoir 15 ans à la date de l'examen
- AP pour les mineurs

Effectif en formation

15 stagiaires max

Dates

9/10 Novembre 2024

30 Nov/1^{er} déc 2024

Lieu

Pôle France trampo/Tumbling
Avenue Pierre de Coubertin
35000 RENNES

Accessibilité (locaux et formation)

Tous publics, PSH et PMR

Référent handicap : Solène DUFOUR

dufoursolene@gmail.com

Hébergement/Restauration

Non proposé

Prévoir pique-nique

Frais pédagogiques

- Bénévole : 200€
- Aide club breton Qualiclub : - 100€
- Salariés : nous contacter
- Financement possible OPCO pour les salariés

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

- A l'issue de cette formation, le Juge sera capable de juger l'exécution, l'artistique et la difficulté des exercices de filières Fédéral B, Fédéral A et National B.

SUIVI ET EVALUATION

- Fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs
- Évaluation de satisfaction complétée par les participants et un tour de table collectif avec le formateur
- L'évaluation se fera à l'issue du dernier module
 - Épreuve théorique : 60 questions
 - Épreuve pratique : sur 130 points
 - Admission : cf barème brochure nationale des juges

DOCUMENTS A PREVOIR

- Le code FIG
- Règlement Technique GAC -2025
- Lettre FFGym de la saison en cours, et ses mises à jour

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salle de formation (cours théorique) - Vidéoprojecteur
- La formation sera assurée par des formateurs de l'équipe technique régionale et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.

Coordonnateur pédagogique : iwen.casteret@gmail.com

INSCRIPTIONS

**RESTAURATION
/HEBERGEMENT**

[Site FFGYM
LICENCE](#)

NON PROPOSÉ



Contact
Comité Bretagne de Gymnastique - 4 allée Marie Berhaut - 35000 Rennes
Mail : formation.ffgymbretagne@gmail.com - Tel : 02 23 46 73 81
N° d'activité : 53 35 08167 35 - Siret : 410 506 596 00049

Formation Juges N1 TRAMPO

Formation juges

Public et pré-requis

- Licencié FFGym
- Avoir 14 ans à la date de l'examen (dérogation possible – diplôme sera validé au 14 ans du candidat)
- AP pour les mineurs

Effectif en formation

15 stagiaires max

Durée 14 heures

Dates

...

Lieu

...

Accessibilité (locaux et formation)

Tous publics, PSH et PMR

Référent handicap : Solène DUFOUR

dufoursolene@gmail.com

Hébergement/Restauration

Non proposé

Prévoir pique-nique

Frais pédagogiques

- Bénévole :€
- Aide club breton ou au club : -€
- Salariés : nous contacter
Financement possible OPCO pour les salariés

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

A l'issue de cette formation, le Juge sera capable de juger les compétitions de la filière fédérale (Note E, Note D, HD) (déplacement horizontal).

EXECUTION	DIFFICULTE	DEPLACEMENT HORIZONTAL	REGLEMENT TECHNIQUE	CODE FIG
<ul style="list-style-type: none"> • Jugement sur vidéo et in vivo d'exercices de la filière Fédérale 	<ul style="list-style-type: none"> • Jugement sur vidéo de 5 éléments, puis 10 éléments, d'exercices allant jusqu'à 3,0 pts 	<ul style="list-style-type: none"> • Jugement sur vidéo d'exercices de 5 puis 10 éléments 	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du règlement technique FFGym pour : <ul style="list-style-type: none"> ◦ La généralité ◦ La filière Fédérale ◦ Aménagements français du Code FIG • Connaissance générale du déroulement d'une compétition • Caractéristiques d'un exercice 	<ul style="list-style-type: none"> • Fonctions des juges E • Calcul d'une note et d'un score • Les pénalités • Cas d'interruption • Illustrations du Code FIG pour l'aide à l'exécution

SUIVI ET EVALUATION

- Fiche d'émargement signée par demi-journée
- Évaluation de satisfaction complétée par les participants
- L'évaluation se fera à l'issue du dernier module
 - Épreuve théorique : 30 questions
 - Épreuve pratique : 24 vidéos
 - Admission : 50%

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salle de formation (cours théorique) - Vidéoprojecteur
- La formation sera assurée par des formateurs de l'équipe technique régionale et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.
- Documents à prévoir :
 - Le code FIG (principes de jugement)
 - La brochure technique nationale TR 2024-2025 + lettre FFG en cours

Coordonnateur pédagogique

Gwendal COSTE - gwendal.coste@laposte.net

INSCRIPTIONS

**RESTAURATION
/HEBERGEMENT**

[Site FFGYM](#)
[LICENCE](#)

NON PROPOSÉ



Contact

Comité Bretagne de Gymnastique - 4 allée Marie Berhaut - 35000 Rennes

Mail : formation.ffgymbretagne@gmail.com - Tel : 02 23 46 73 81

N° d'activité : 53 35 08167 35 - Siret : 410 506 596 00049

Formation Juges N2 TRAMPO

Formation juges

Public et pré-requis

- Licencié FFGym
- Avoir 15 ans à la date de l'examen
- AP pour les mineurs

Effectif en formation

15 stagiaires max

Durée 14 heures

Dates

...

Lieu

...

Accessibilité (locaux et formation)

Tous publics, PSH et PMR

Référent handicap : Solène DUFOUR
dufoursolene@gmail.com

Hébergement/Restauration

Non proposé

Prévoir pique-nique

Frais pédagogiques

- Bénévole : ...€
 - Aide club breton Qualiclub : - ...€
 - Salariés : nous contacter
- Financement possible OPCO pour les salariés

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

A l'issue de cette formation, le Juge sera capable de juger :

EXECUTION	DIFFICULTE	DEPLACEMENT HORIZONTAL (HD)	REGLEMENT TECHNIQUE
<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les éléments d'un exercice • Connaître les fautes d'exécution en respect des illustrations du Code FIG • Connaître les pénalités à appliquer pour la stabilité • Connaître les différentes pénalités appliquées par les juges E 	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les éléments de base et les doubles rotations • Connaître la valeur des éléments • Connaître la terminologie numérique • Notation jusqu'à 7,5 pts 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître la répartition géographique des déductions à appliquer • Connaître les principes de notation du HD 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance générale du déroulement d'une compétition • Connaissance des exigences de la filière Fédérale • Connaissance des caractéristiques de la filière Nationale • Connaître la composition d'un jury • Connaître les caractéristiques d'un exercice • Connaître les règles de qualifications, finales et étapes de sélection • Connaître les aménagements français du code FIG

SUIVI ET EVALUATION

- Fiche d'émargement signée par demi-journée
- Évaluation de satisfaction complétée par les participants
- L'évaluation se fera à l'issue du dernier module
 - Épreuve théorique : 30 questions
 - Épreuve pratique : 24 vidéos
 - Admission : 51%

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salle de formation (cours théorique) - Vidéoprojecteur
- La formation sera assurée par des formateurs de l'équipe technique régionale et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.
- Documents à prévoir :
 - Le code FIG (principes de jugement)
 - La brochure technique nationale TR 2024-2025 + lettre FFG en cours

Coordonnateur pédagogique

Gwendal COSTE - gwendal.coste@laposte.net

INSCRIPTIONS

**RESTAURATION
/HEBERGEMENT**

**Site FFGYM
LICENCE**

NON PROPOSÉ



Contact

Comité Bretagne de Gymnastique - 4 allée Marie Berhaut - 35000 Rennes

Mail : formation.ffgymbretagne@gmail.com - Tel : 02 23 46 73 81

N° d'activité : 53 35 08167 35 - Siret : 410 506 596 00049

Formation Juges N1 TUMBLING

Formation juges

Public et pré-requis

- Licencié FFGym
- Avoir 14 ans à la date de l'examen (dérogation possible – diplôme sera validé au 14 ans du candidat)
- AP pour les mineurs

Effectif en formation

15 stagiaires max

Durée 18 heures

Dates

Du samedi 18 janvier 2025 14h00 – 18h00 au dimanche 19 janvier 2025 9h00 – 16h00

Et

Du samedi 25 janvier 2025 14h00 - 18h00 au dimanche 26 janvier 2025 9h00 – 16h00

Lieu

Pôle France Trampo
Allée Pierre de Coubertin - Rennes

Accessibilité (locaux et formation)

Tous publics, PSH et PMR

Référent handicap : Solène DUFOUR

dufoursolene@gmail.com

Hébergement/Restauration

Non proposé

Prévoir pique-nique

Frais pédagogiques

- Bénévole : 200 €
- Aide club breton Qualiclub - 100 €
- Salariés : nous contacter
- Financement possible OPCO pour les salariés

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

A l'issue de cette formation, le Juge sera capable de juger l'exécution et la difficulté de tous les types de mouvements de la Filière Fédérale

SUIVI ET EVALUATION

- Fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs
- Évaluation de satisfaction complétée par les participants et un tour de table collectif avec le formateur
- L'évaluation se fera à l'issue du dernier module

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salle de formation (cours théorique) - Vidéoprojecteur
- La formation sera assurée par des formateurs de l'équipe technique régionale et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.

Coordonnateur pédagogique

Yves Tarin - yves.tarin.tsa@gmail.com

INSCRIPTIONS

Jusqu'au
11 janvier 2025

RESTAURATION /HEBERGEMENT

[Site FFGYM](#)
[LICENCE](#)

NON PROPOSÉ



Contact
Comité Bretagne de Gymnastique - 4 allée Marie Berhaut - 35000 Rennes
Mail : formation.ffgymbretagne@gmail.com - Tel : 02 23 46 73 81
N° d'activité : 53 35 08167 35 - Siret : 410 506 596 00049

Formation Juges N2 TUMBLING

Formation juges

Public et pré-requis

- Licencié FFGym
- Avoir 15 ans à la date de l'examen
- AP pour les mineurs

Effectif en formation

15 stagiaires max

Durée 18 heures

Dates

Du samedi 18 janvier 2025 14h00 – 18h00
au dimanche 19 janvier 2025 9h00 – 16h00
Et

Du samedi 25 janvier 2025 14h00 - 18h00
au dimanche 26 janvier 2025 9h00 – 16h00

Lieu

Pôle France Trampo
Allée Pierre de Coubertin - Rennes

Accessibilité (locaux et formation)

Tous publics, PSH et PMR
Référent handicap : Solène DUFOUR
dufoursolene@gmail.com

Hébergement/Restauration

Non proposé
Prévoir pique-nique

Frais pédagogiques

- Bénévole : 200 €
- Aide club breton Qualiclub - 100 €
- Salariés : nous contacter
- Financement possible OPCO pour les salariés

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

A l'issue de cette formation, le Juge sera capable de juger l'exécution et la difficulté de tous les types de mouvements des filières Fédérale et Nationale

SUIVI ET EVALUATION

- Fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs
- Évaluation de satisfaction complétée par les participants et un tour de table collectif avec le formateur
- L'évaluation se fera à l'issue du dernier module

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salle de formation (cours théorique) - Vidéoprojecteur
- La formation sera assurée par des formateurs de l'équipe technique régionale et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.

Coordonnateur pédagogique

Yves Tarin - yves.tarin.tsa@gmail.com

INSCRIPTIONS

Jusqu'au
11 janvier 2025

RESTAURATION /HEBERGEMENT

[Site FFGYM](#)
[LICENCE](#)

NON PROPOSÉ



Contact

Comité Bretagne de Gymnastique - 4 allée Marie Berhaut - 35000 Rennes
Mail : formation.ffgymbretagne@gmail.com - Tel : 02 23 46 73 81
N° d'activité : 53 35 08167 35 - Siret : 410 506 596 00049

Formation Juges N1 AÉROBIC

Formation juges

Public et pré-requis

- Licencié FFGym
- Avoir 14 ans à la date de l'examen (dérogation possible – diplôme sera validé au 14 ans du candidat)
- AP pour les mineurs

Effectif en formation

15 stagiaires max

Durée 14 heures

Dates

Du samedi 23 novembre 2024 9h30 au dimanche 24 novembre 2024 16h30

Lieu

Complexe sportif de Trevisquin – St Renan

Accessibilité (locaux et formation)

Tous publics, PSH et PMR

Référent handicap : Solène DUFOUR

dufoursolene@gmail.com

Hébergement/Restauration

Non proposé

Prévoir pique-nique

Frais pédagogiques

- Bénévole : 100 €
 - Aide club breton Qualiclub : - 50 €
 - Salariés : nous contacter
- Financement possible OPCO pour les salariés

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

A l'issue de cette formation, le Juge sera capable de :

- juger l'exécution et la difficulté de tous les types de mouvements de la Filière Fédérale
- poser une note d'exécution (note E) et de juge arbitre (JA) pour les niveaux de pratique Fédéral A et B et connaître les règlements de la discipline (Règlement technique, Lettre FFGym).
- maîtriser les didacticiels de Fédéral A et connaître la symbolique des éléments qui s'y rapportent.

SUIVI ET EVALUATION

- Fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs
- Évaluation de satisfaction complétée par les participants et un tour de table collectif avec le formateur
- L'évaluation se fera à l'issue du dernier module
 - Épreuve théorique : 50 questions sur 50 points
 - Épreuve pratique : 20 vidéos sur 200 points
 - Admission : 200 points sur 250

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salle de formation (cours théorique) - Vidéoprojecteur
- La formation sera assurée par des formateurs de l'équipe technique régionale et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.

DOCUMENTS À PRÉVOIR

- Le code FIG
- La brochure technique nationale Aéro 2024-2025
- Lettre FFGym de la saison en cours, et ses mises à jour
- Musiques et plan de routine des imposés
- Papier de brouillon, crayons, calculatrice

Coordonnateur pédagogique

Charlotte LE GALL - charlottelg10@gmail.com

INSCRIPTIONS

Jusqu'au 15 novembre 2024

RESTAURATION /HEBERGEMENT

[Site FFGYM](#)
[LICENCE](#)

NON PROPOSÉ



Contact

Comité Bretagne de Gymnastique - 4 allée Marie Berhaut - 35000 Rennes

Mail : formation.ffgymbretagne@gmail.com - Tel : 02 23 46 73 81

N° d'activité : 53 35 08167 35 - Siret : 410 506 596 00049

RECYCLAGES DE JUGES



Recyclage Juges N1 GAM

Formation juges

Public et pré-requis

- Licencié FFGym
- Être titulaire du diplôme concerné
- AP pour les mineurs

Effectif en formation

35 stagiaires max

Durée 5 heures

Dates

Le dimanche 10 Novembre 2024
Ou le samedi 23 Novembre 2024
De 10h00 à 16h00

Lieu

Centre Technique Henri Guérin
5 Allée du Haut Champ
22440 Ploufragan

Accessibilité (locaux et formation)

Tous publics, PSH et PMR
Référént handicap : Solène DUFOUR
dufoursolene@gmail.com

Hébergement/Restauration

- Tarif repas seul : 15 € 20

Frais pédagogiques

- Bénévole : 50€
- Aide club breton Qualiclub : -25€
- Salariés : nous contacter
- Financement possible OPCO pour les salariés

Le recyclage est obligatoire pour l'ensemble des juges.
Les juges non recyclés ne seront pas admis en compétition.

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

- Remettre ses compétences à jour.
- Analyser les nouveautés des programmes techniques concernés.
- Être capable de juger les différents programmes

SUIVI ET EVALUATION

- Fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs
- Évaluation de satisfaction complétée par les participants et un tour de table collectif avec le formateur
- Présence active en formation
- Quizz et jugements en autoévaluation

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salle de formation (cours théorique) - Vidéoprojecteur
- La formation sera assurée par des formateurs de l'équipe technique régionale et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.

Coordonnateur pédagogique

Emilie GUINARD responsablejugegambretagne@gmail.com

INSCRIPTIONS

Jusqu'au
12 octobre 2024

RESTAURATION /HEBERGEMENT



Repas possible sur réservation
via le lien d'inscription



Contact
Comité Bretagne de Gymnastique - 4 allée Marie Berhaut - 35000 Rennes
Mail : formation.ffgymbretagne@gmail.com - Tel : 02 23 46 73 81
N° d'activité : 53 35 08167 35 - Siret : 410 506 596 00049

Recyclage Juges N2 GAM

Formation juges

Public et pré-requis

- Licencié FFGym
- Être titulaire du diplôme concerné
- AP pour les mineurs

Effectif en formation

35 stagiaires max

Durée 5 heures

Dates

Le dimanche 10 Novembre 2024
Ou le samedi 23 Novembre 2024
De 10h00 à 16h00

Lieu

Centre Technique Henri Guérin
5 Allée du Haut Champ
22440 Ploufragan

Accessibilité (locaux et formation)

Tous publics, PSH et PMR
Réfèrent handicap : Solène DUFOUR
dufoursolene@gmail.com

Hébergement/Restauration

- Tarif repas seul : 15 € 20

Frais pédagogiques

- Bénévole : 50€
- Aide club breton Qualiclub : - 25€
- Salariés : nous contacter
- Financement possible OPCO pour les salariés

Le recyclage est obligatoire pour l'ensemble des juges.
Les juges non recyclés ne seront pas admis en compétition.

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

- Remettre ses compétences à jour.
- Analyser les nouveautés des programmes techniques concernés.
- Être capable de juger les différents programmes

SUIVI ET EVALUATION

- Fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs
- Évaluation de satisfaction complétée par les participants et un tour de table collectif avec le formateur
- Présence active en formation
- Quizz et jugements en autoévaluation

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salle de formation (cours théorique) - Vidéoprojecteur
- La formation sera assurée par des formateurs de l'équipe technique régionale et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.

Coordonnateur pédagogique

Emilie GUINARD responsablejugegambretagne@gmail.com

INSCRIPTIONS

Jusqu'au
12 octobre 2024

RESTAURATION /HEBERGEMENT



Repas possible sur réservation
via le lien d'inscription



Contact
Comité Bretagne de Gymnastique - 4 allée Marie Berhaut - 35000 Rennes
Mail : formation.ffgymbretagne@gmail.com - Tel : 02 23 46 73 81
N° d'activité : 53 35 08167 35 - Siret : 410 506 596 00049

Recyclage Juges N3 GAM

Formation juges

Public et pré-requis

- Licencié FFGym
- Être titulaire du diplôme concerné
- AP pour les mineurs

Effectif en formation

35 stagiaires max

Durée 7 heures

Dates

Dimanche 17 Novembre 2024
9h30-12h30 + 13h30-17h30

Lieu

Lycée Frédéric Ozanam
99 rue de la Chalotais
CESSON-SEVIGNÉ

Accessibilité (locaux et formation)

Tous publics, PSH et PMR
Réfèrent handicap : Solène DUFOUR
dufoursolene@gmail.com

Hébergement/Restauration

Non proposé
Prévoir pique-nique

Frais pédagogiques

- Bénévole : 50€
- Aide club breton Qualiclub : - 25€
- Salariés : nous contacter
- Financement possible OPCO pour les salariés

Le recyclage est obligatoire pour l'ensemble des juges.
Les juges non recyclés ne seront pas admis en compétition.

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

- Remettre ses compétences à jour.
- Analyser les nouveautés des programmes techniques concernés.
- Être capable de juger les différents programmes

SUIVI ET EVALUATION

- Fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs
- Évaluation de satisfaction complétée par les participants et un tour de table collectif avec le formateur
- Présence active en formation
- Quizz et jugements en autoévaluation

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salle de formation (cours théorique) - Vidéoprojecteur
- La formation sera assurée par Arnaud LE POMMELET, juge N5

Coordonnateur pédagogique

Emilie GUINARD responsablejugegambretagne@gmail.com

INSCRIPTIONS

Jusqu'au
10 Novembre 2024

**RESTAURATION
/HEBERGEMENT**



NON PROPOSÉ



Contact
Comité Bretagne de Gymnastique - 4 allée Marie Berhaut - 35000 Rennes
Mail : formation.ffgymbretagne@gmail.com - Tel : 02 23 46 73 81
N° d'activité : 53 35 08167 35 - Siret : 410 506 596 00049

Recyclage Juges N1 GAF

Formation juges

Public et pré-requis

- Licencié FFGym
- Être titulaire du diplôme concerné
- AP pour les mineurs

Effectif en formation

100 stagiaires

Durée

- 3 h

Dates

Prendre contact avec le Comité Départemental concerné

Lieu

Cf circulaire départementale

Accessibilité (locaux et formation)

Tous publics, PSH et PMR

Référent handicap : Solène DUFOUR

dufoursolene@gmail.com

Hébergement/Restauration

Cf circulaire départementale

Frais pédagogiques

Cf circulaire départementale

Coordonnateurs pédagogiques

Responsables des juges départementaux

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

- Remettre ses compétences à jour.
- Analyser les nouveautés des programmes techniques concernés.
- Être capable de juger les différents programmes

MODALITÉS

Tout juge doit :

- suivre les journées de formation de recyclage et passer un test tous les 4 ans après l'obtention de son diplôme. En cas de non-respect de cette disposition, le juge conserve son diplôme mais en perd le bénéfice (il ne pourra plus officier jusqu'à ce qu'il suive un recyclage dans les conditions prévues)
ATTENTION pour les niveaux 1 seuls les juges recyclés cette saison pourront officier sur le cycle 2024 2028
- participer au recyclage de son niveau (il est interdit de participer au recyclage d'un niveau supérieur). Si un juge se présente à un recyclage de niveau inférieur à son niveau de juge, il ne pourra juger que les compétitions du niveau pour lequel il a été recyclé.
- Un juge niveau 1 qui s'inscrit en formation juge Niveau 2 sera considéré comme recyclé.

SUIVI ET EVALUATION

- Fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs (pour valider la présence en formation obligatoire)
- Validation du recyclage par présence active en formation
- Validation du livret de formation électronique par le coordonnateur pédagogique de l'action

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salle de formation (cours théorique) – Vidéoprojecteur
- Supports de cours papiers et informatiques
- Power Point et vidéo d'étude de cas

La formation sera assurée par des formateurs des équipes techniques départementales et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.

INSCRIPTIONS

COMITÉ
DÉPARTEMENTAL

RESTAURATION /HEBERGEMENT

COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
(si proposé)

Contact

Comité Bretagne de Gymnastique - 4 allée Marie Berhaut - 35000 Rennes

Mail : formation.ffgymbretagne@gmail.com - Tel : 02 23 46 73 81

N° d'activité : 53 35 08167 35 - Siret : 410 506 596 00049



Recyclage Juges N2 GAF

Formation juges

Public et pré-requis

- Licencié FFGym
- Être titulaire du diplôme concerné
- AP pour les mineurs

Effectif en formation

100 stagiaires

Durée

- 3 h

Dates

Prendre contact avec le Comité Départemental concerné

Lieu

Cf circulaire départementale

Accessibilité (locaux et formation)

Tous publics, PSH et PMR
Réfèrent handicap : Solène DUFOUR
dufoursolene@gmail.com

Hébergement/Restauration

Cf circulaire départementale

Frais pédagogiques

Cf circulaire départementale

Coordonnateurs pédagogiques

Responsables des juges départementaux

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

- Remettre ses compétences à jour.
- Analyser les nouveautés des programmes techniques concernés.
- Être capable de juger les différents programmes

MODALITÉS

Tout juge doit :

- suivre les journées de formation de recyclage et passer un test tous les 4 ans après l'obtention de son diplôme. En cas de non-respect de cette disposition, le juge conserve son diplôme mais en perd le bénéfice (il ne pourra plus officier jusqu'à ce qu'il suive un recyclage dans les conditions prévues)
ATTENTION pour les niveaux 1 seuls les juges recyclés cette saison pourront officier sur le cycle 2024 2028
- participer au recyclage de son niveau (il est interdit de participer au recyclage d'un niveau supérieur). Si un juge se présente à un recyclage de niveau inférieur à son niveau de juge, il ne pourra juger que les compétitions du niveau pour lequel il a été recyclé.
- Un juge niveau 1 qui s'inscrit en formation juge Niveau 2 sera considéré comme recyclé.

SUIVI ET EVALUATION

- Fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs (pour valider la présence en formation obligatoire)
- Validation du recyclage par présence active en formation
- Validation du livret de formation électronique par le coordonnateur pédagogique de l'action

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salle de formation (cours théorique) – Vidéoprojecteur
- Supports de cours papiers et informatiques
- Power Point et vidéo d'étude de cas

La formation sera assurée par des formateurs des équipes techniques départementales et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.

INSCRIPTIONS

COMITÉ
DÉPARTEMENTAL

RESTAURATION /HEBERGEMENT

COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
(si proposé)



Contact

Comité Bretagne de Gymnastique - 4 allée Marie Berhaut - 35000 Rennes
Mail : formation.ffgymbretagne@gmail.com - Tel : 02 23 46 73 81
N° d'activité : 53 35 08167 35 - Siret : 410 506 596 00049

CATALOGUE FORMATION 2024-2025

Recyclage Juges N3 – N4 GAF

Formation juges

Public et pré-requis

- Licencié FFGym
- Être titulaire du diplôme concerné
- AP pour les mineurs

Effectif en formation

100 stagiaires

Durée

5 heures

Dates

Le dimanche 13 octobre 2024 de 10h00 à 16h00

Lieu

Saint Briec à confirmer

Accessibilité (locaux et formation)

Tous publics, PSH et PMR

Référent handicap : Solène DUFOUR

dufoursolene@gmail.com

Hébergement/Restauration

Non proposé

Prévoir pique-nique

Frais pédagogiques

- Bénévole : 50€
 - Aide club breton Qualiclub : - 25€
 - Salariés : nous contacter
- Financement possible OPCO pour les salariés

Coordonnateur pédagogique

Camille LE LOUARN -

camlelouarn@gmail.com

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

- Remettre ses compétences à jour.
- Analyser les nouveautés des programmes techniques concernés.
- Être capable de juger les différents programmes

MODALITÉS

Tout juge doit :

- suivre les journées de formation de recyclage et passer un test tous les 4 ans après l'obtention de son diplôme. En cas de non-respect de cette disposition, le juge conserve son diplôme mais en perd le bénéfice (il ne pourra plus officier jusqu'à ce qu'il suive un recyclage dans les conditions prévues)
- participer au recyclage de son niveau (il est interdit de participer au recyclage d'un niveau supérieur). Si un juge se présente à un recyclage de niveau inférieur à son niveau de juge, il ne pourra juger que les compétitions du niveau pour lequel il a été recyclé.

SUIVI ET EVALUATION

- Fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs (pour valider la présence en formation obligatoire)
- Validation du recyclage par présence active en formation
- Validation du livret de formation électronique par le coordonnateur pédagogique de l'action

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salle de formation (cours théorique) – Vidéoprojecteur
- Supports de cours papiers et informatiques
- Power Point et vidéo d'étude de cas

La formation sera assurée par des formateurs des équipes techniques départementales et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.

INSCRIPTIONS

Jusqu'au
5 octobre 2024

RESTAURATION /HEBERGEMENT



NON PROPOSÉ



Contact

Comité Bretagne de Gymnastique - 4 allée Marie Berhaut - 35000 Rennes
Mail : formation.ffgymbretagne@gmail.com - Tel : 02 23 46 73 81
N° d'activité : 53 35 08167 35 - Siret : 410 506 596 00049

CATALOGUE FORMATION 2024-2025

Recyclage Juges N1 – N2 TU

Formation juges

Public et pré-requis

- Licencié FFGym
- Être titulaire du diplôme concerné
- AP pour les mineurs

Effectif en formation

20 stagiaires

Durée

5 heures

Dates

Le dimanche 19 janvier 2024 de 9h00 à 16h00

Lieu

Pôle France Trampo – Allée Pierre de Coubertin - Rennes

Accessibilité (locaux et formation)

Tous publics, PSH et PMR
Réfèrent handicap : Solène DUFOUR
dufoursolene@gmail.com

Hébergement/Restauration

Non proposé
Prévoir pique-nique

Frais pédagogiques

- Bénévole : 50€
- Aide club breton Qualiclub : - 25€
- Salariés : nous contacter
Financement possible OPCO pour les salariés

Coordonnateur pédagogique

Yves TARIN -
yves.tarin.tsa@gmail.com

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

- Remettre ses compétences à jour.
- Analyser les nouveautés des programmes techniques concernés.
- Être capable de juger les différents programmes

MODALITÉS

Tout juge doit :

- suivre les journées de formation de recyclage et passer un test tous les 4 ans après l'obtention de son diplôme. En cas de non-respect de cette disposition, le juge conserve son diplôme mais en perd le bénéfice (il ne pourra plus officier jusqu'à ce qu'il suive un recyclage dans les conditions prévues)
- participer au recyclage de son niveau (il est interdit de participer au recyclage d'un niveau supérieur). Si un juge se présente à un recyclage de niveau inférieur à son niveau de juge, il ne pourra juger que les compétitions du niveau pour lequel il a été recyclé.
- Remise à niveau sur la base des nouveaux programmes

SUIVI ET EVALUATION

- Fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs (pour valider la présence en formation obligatoire)
- Validation du recyclage par présence active en formation
- Validation du livret de formation électronique par le coordonnateur pédagogique de l'action

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salle de formation (cours théorique) – Vidéoprojecteur
- Supports de cours papiers et informatiques
- Power Point et vidéo d'étude de cas

La formation sera assurée par des formateurs des équipes techniques départementales et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.

INSCRIPTIONS

Jusqu'au
11 janvier 2025

RESTAURATION /HEBERGEMENT



NON PROPOSÉ



Contact

Comité Bretagne de Gymnastique - 4 allée Marie Berhaut - 35000 Rennes
Mail : formation.ffgymbretagne@gmail.com - Tel : 02 23 46 73 81
N° d'activité : 53 35 08167 35 - Siret : 410 506 596 00049

CATALOGUE FORMATION 2024-2025

Recyclage Juges N1 AÉROBIC

Formation juges

Public et pré-requis

- Licencié FFGym
- Être titulaire du diplôme concerné
- AP pour les mineurs

Effectif en formation

20 stagiaires

Durée

6 heures

Dates

Le samedi 23 novembre 2024 de 9h30 à 16h30

Lieu

Complexe Sportif Trevisquin – St Renan

Accessibilité (locaux et formation)

Tous publics, PSH et PMR

Référent handicap : Solène DUFOUR

dufoursolene@gmail.com

Hébergement/Restauration

Non proposé

Prévoir pique-nique

Frais pédagogiques

- Bénévole : 50€
 - Aide club breton Qualiclub : - 25€
 - Salariés : nous contacter
- Financement possible OPCO pour les salariés

Coordonnateur pédagogique

Charlotte LE GALL -

charlottelg10@gmail.com

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

- Remettre ses compétences à jour.
- Analyser les nouveautés des programmes techniques concernés.
- Être capable de juger les différents programmes

MODALITÉS

Tout juge doit :

- suivre les journées de formation de recyclage et passer un test tous les 4 ans après l'obtention de son diplôme. En cas de non-respect de cette disposition, le juge conserve son diplôme mais en perd le bénéfice (il ne pourra plus officier jusqu'à ce qu'il suive un recyclage dans les conditions prévues)
- participer au recyclage de son niveau (il est interdit de participer au recyclage d'un niveau supérieur). Si un juge se présente à un recyclage de niveau inférieur à son niveau de juge, il ne pourra juger que les compétitions du niveau pour lequel il a été recyclé.
- Remise à niveau sur la base des nouveaux programmes

SUIVI ET EVALUATION

- Fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs (pour valider la présence en formation obligatoire)
- Validation du recyclage par présence active en formation
- Validation du livret de formation électronique par le coordonnateur pédagogique de l'action

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salle de formation (cours théorique) – Vidéoprojecteur
- Supports de cours papiers et informatiques
- Power Point et vidéo d'étude de cas

La formation sera assurée par des formateurs des équipes techniques départementales et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.

INSCRIPTIONS

Jusqu'au
15 Novembre 2024

RESTAURATION /HEBERGEMENT



NON PROPOSÉ



Contact

Comité Bretagne de Gymnastique - 4 allée Marie Berhaut - 35000 Rennes
Mail : formation.ffgymbretagne@gmail.com - Tel : 02 23 46 73 81
N° d'activité : 53 35 08167 35 - Siret : 410 506 596 00049

CATALOGUE FORMATION 2024-2025

Recyclage Juges N1 N2 GAC

Formation juges

Public et pré-requis

- Licencié FFGym
- Être titulaire du diplôme concerné
- AP pour les mineurs

Effectif en formation

20 stagiaires

Durée

6 heures

Dates

samedi 9 novembre 2024 de 9h30 à 16h30

Lieu

Pôle France trampo/Tumbling
Avenue Pierre de Coubertin
35000 RENNES

Accessibilité (locaux et formation)

Tous publics, PSH et PMR

Référent handicap : Solène DUFOUR

dufoursolene@gmail.com

Hébergement/Restauration

Non proposé

Prévoir pique-nique

Frais pédagogiques

- Bénévole : 50€
 - Aide club breton Qualiclub : - 25€
 - Salariés : nous contacter
- Financement possible OPCO pour les salariés

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

- Remettre ses compétences à jour.
- Analyser les nouveautés des programmes techniques concernés.
- Être capable de juger les différents programmes

MODALITÉS

Tout juge doit :

- suivre les journées de formation de recyclage et passer un test tous les 4 ans après l'obtention de son diplôme. En cas de non-respect de cette disposition, le juge conserve son diplôme mais en perd le bénéfice (il ne pourra plus officier jusqu'à ce qu'il suive un recyclage dans les conditions prévues)
- participer au recyclage de son niveau (il est interdit de participer au recyclage d'un niveau supérieur). Si un juge se présente à un recyclage de niveau inférieur à son niveau de juge, il ne pourra juger que les compétitions du niveau pour lequel il a été recyclé.
- Remise à niveau sur la base des nouveaux programmes

SUIVI ET EVALUATION

- Fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs (pour valider la présence en formation obligatoire)
- Validation du recyclage par présence active en formation
- Validation du livret de formation électronique par le coordonnateur pédagogique de l'action

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salle de formation (cours théorique) – Vidéoprojecteur
- Supports de cours papiers et informatiques
- Power Point et vidéo d'étude de cas

La formation sera assurée par des formateurs des équipes techniques départementales et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.

INSCRIPTIONS

Jusqu'au
8 Novembre 2024

RESTAURATION /HEBERGEMENT

Coordonnateur pédagogique
Iwen CASTERET -
iwen.casteret@gmail.com



NON PROPOSÉ



Contact

Comité Bretagne de Gymnastique - 4 allée Marie Berhaut - 35000 Rennes
Mail : formation.ffgymbretagne@gmail.com - Tel : 02 23 46 73 81
N° d'activité : 53 95 091 67 95 - Siret : 410 506 506 000 49



COORDONNÉES

COMITE DE BRETAGNE DE GYMNASTIQUE

CAP NORD B - 4 allée Marie Berhaut - 35000 Rennes

Heures d'ouverture

Secrétariat

Du lundi au vendredi
8h30 - 13h | 14h - 16h30

Comptabilité

- Mardi et mercredi : 9h à 17h
- Jeudi : 9h à 16h